



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/K23/SAEF/CDPM/2020 DU 08/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU SULTANAT, AU MARCHE DE MAKARY ET AU
QUARTIER GALME DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET
CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

1. Objet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics MINADER exercice 2020, le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural du Logone et Chari, les travaux de construction de 03 forages équipés de PMH

Les travaux sont regroupés en **un seul lot comme indiqués ci-dessous :**

N°	Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en Fcfa
1	Construction de 03 forages équipés de PMH	SULTANAT , MARCHE DE MAKARY et QUARTIER GALME	24 000 000

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Pour les forages :

- Etudes d'implantation ;
- Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2020, pour un coût estimatif total de **24 000 000 FCFA**.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Kousseri ou auprès de la Délégation Départementale du MINADER.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Kousseri, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **30 000 (trente mille franc) cfa** à la Recette des finances au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Préfecture de Kousseri, le **31/01/2020 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°01/AONO/K23/SAEF/CDPM/2020 DU 08/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU SULTANAT, AU MARCHE DE MAKARY ET AU
QUARTIER GALME DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET
CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

N°	Désignation du projet	Caution de Soumission en Fcfa
1	Construction de 03 forages équipés de PMH	480 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le 31/01/2020 à **14 heures** précises dans la salle de réunion de la Préfecture de Kousseri, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt et un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

- e) Non satisfaction, au moins, à **dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).**
- f) N'avoir pas abandonné un chantier au cours de trois dernières années.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **9 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **5 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

14. Attribution du Marché

le Préfet du Logone et Chari, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Kousseri et à la DDMINADER du Logone et Chari, Extrême-Nord.

Kousseri, le 07 JAN 2020



Ampliations:

- DDMAP /L&C (pour information)
- PRESIDENT/ CDPM-M (pour information)
- DDMINADER/ L&C (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire).